



Conseil aux services

Comité d'Orientation du 4 juin 2024 du CVRH de Nantes Bilan de l'année 2023

Un portefeuille d'activité du pôle Conseil aux services de **30 actions en 2023**, soit une stabilité de l'activité au regard de l'année précédente :

Actions nouvelles engagées en 2023	21
Actions terminées au 31 décembre 2023	20
Actions toujours en cours au 1 ^{er} janvier 2024 (commande formalisée ou opération commencée)	12

Des interventions portées majoritairement sur l'accompagnement des instances de pilotage, des managers et des collectifs de travail, pour faciliter les transitions :

- **accompagner les équipes de travail dans l'évolution des missions** (projets de service, réorganisation des services, réflexion sur le fonctionnement des instances...)
- **accompagner les collectifs de managers** (séminaires des cadres, forums/ateliers, codéveloppement...)
- **accompagner les services dans le développement de l'attractivité** (forum d'emploi, réflexion de managers...)

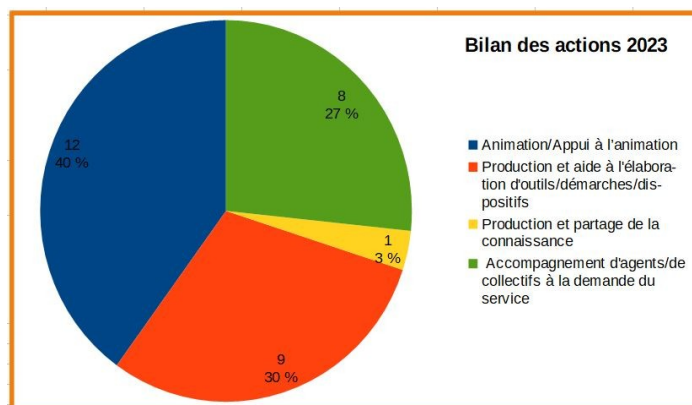
Pour illustrer :

👉 **Sept actions d'accompagnement des collectifs de travail dans le cadre de réorganisation, de réflexion sur leurs modes de fonctionnement**

👉 **Quatre actions de médiation individuelle ou collective**

👉 **Six animations de séminaires, d'ateliers/journées de partage**

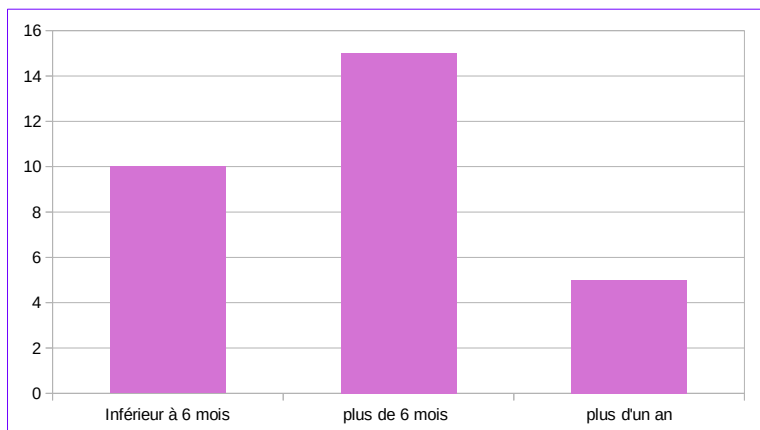
👉 **Deux actions d'accompagnement des services recruteurs**



Faits marquants

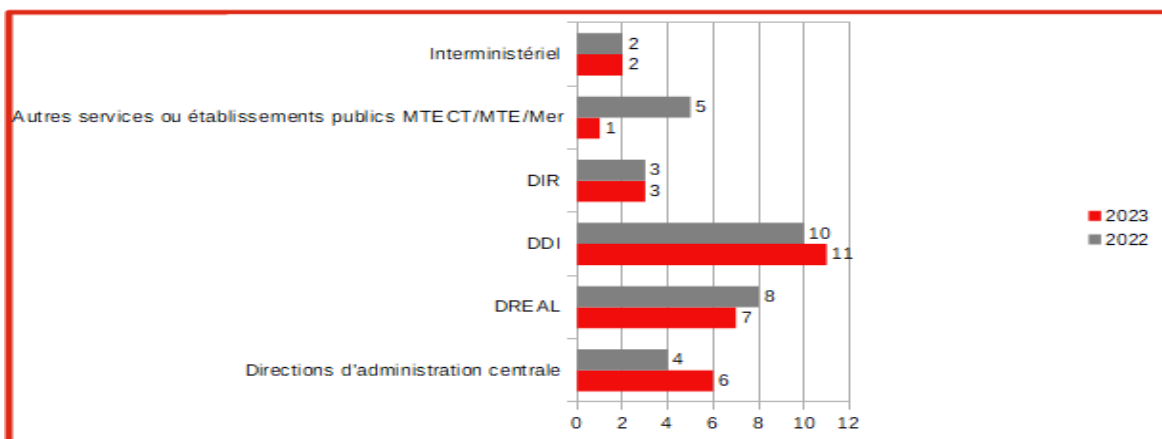
- une complexité croissante favorisant les collaborations :
 - en interne au CMVRH, dans le cadre de l'offre intégrée
 - avec d'autres acteurs de l'accompagnement (ex. Dcoach, psychologues du travail, PFRH...)
- l'émergence de demandes en lien avec le sujet de l'attractivité
- une attention portée par les commanditaires à la QVT.

Durée des actions



La majorité des actions conduites en 2023 ont une durée supérieure à 6 mois ce qui illustre la plus grande complexité des accompagnements.

Actions par commanditaire



En 2023, on note :

- une augmentation des accompagnements réalisés auprès des directions d'administration centrales (DRH, DGEC, DGAMPA), dans une approche CMVRH
- un maintien auprès de nos commanditaires des services déconcentrés, avec ouverture auprès de DDI
- des prestations auprès des opérateurs du ministère (UGE) moins nombreuses
- une médiation de projet pour accompagner la création du Centre de Gestion Financière Bloc 2 de la DRFiP des Pays de la Loire (fusion du CPCM avec une partie du SFACT).